

- La prescription de bronchodilatateurs à courte durée d'action (β 2-mimétiques, anticholinergiques) dans le cadre d'une exacerbation aiguë d'asthme ou de BPCO ne nécessite pas de mention spécifique dans le dossier médical du patient.
- L'utilisation par nébulisation des médicaments concernés est limitée dans la pratique ambulatoire aux patients qui, en raison d'un handicap mental ou moteur, ne sont pas en mesure d'utiliser correctement une poudre à inhaler ou un aérosol doseur (avec une chambre d'expansion).
- Toutes les spécialités remboursables restent en catégorie b, c.-à-d. que le ticket modérateur pour les assurés ordinaires est de 25%, pour les assurés préférentiels de 15%.
- Plus d'informations sur les recommandations de la CRM via www.inami.be, rubrique « Médicaments », cliquer successivement sur « Révisions de groupes », et « Asthme et BPCO: prescription des médicaments selon les recommandations ». Voir aussi le communiqué de presse de l'INAMI du 15 octobre 2008 (via www.inami.be).

LA JOURNEE EUROPEENNE SUR LE THEME DES ANTIBIOTIQUES DU 18 NOVEMBRE 2008

Suite à l'inquiétude croissante suscitée par l'augmentation de la résistance aux antibiotiques, une première conférence de l'Union européenne a été organisée à Copenhague en 1998, dont le titre était assez évocateur : « The antimicrobial threat ». La Belgique a été identifiée comme l'un des pays européens préoccupants, en raison de sa consommation élevée d'antibiotiques et du niveau élevé de résistance bactérienne qui en découle. Afin d'y remédier, le *Belgian Antibiotic Policy Coordination Committee* (BAPCOC) a été créé en 1999, avec pour mission entre autres de développer des campagnes publiques de sensibilisation au moyen de spots télévisés, le guide des antibiotiques et des directives pour l'usage rationnel des antibiotiques en première ligne. Dans les *Folia*, l'attention est également attirée régulièrement sur l'importance d'un usage rationnel des antibiotiques. Ainsi, par exemple, un article sur les antibiotiques dans les infections des voies respiratoires paraît chaque année dans le numéro d'octobre.

Ces dix dernières années, la Belgique a fait de

nets progrès: le nombre de prescriptions d'antibiotiques en pratique ambulatoire a diminué de plus d'un tiers, la proportion de prescriptions d'amoxicilline-acide clavulanique et de quinolones a fortement diminué en faveur de l'amoxicilline, et la résistance à la pénicilline de *Streptococcus pneumoniae* a baissé de 18 % à 10 %. La France a également enregistré de bons résultats. Ces succès ont conduit l'*European Centre for Disease Prevention and Control* (ECDC) à organiser pour la première fois, le 18 novembre 2008, une « journée européenne sur le thème des antibiotiques »: tous les pays européens avec une consommation élevée d'antibiotiques en pratique ambulatoire et des chiffres élevés de résistance, ont été invités à participer (plus d'informations sur <http://antibiotic.ecdc.europa.eu/>). La Belgique a profité de cette initiative européenne pour lancer la nouvelle campagne nationale (www.usagecorrectantibiotiques.be). Espérons que cette initiative incitera à utiliser ces « précieux » médicaments avec encore plus de conscience.